



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La formation HIGH FIVE® désormais reconnue comme activité de perfectionnement professionnel par l'Association canadienne des entraîneurs

Le 21 mars 2017 (Toronto) – HIGH FIVE® et l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) annoncent que la formation HIGH FIVE est désormais reconnue comme activité de perfectionnement professionnel (PP) dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Pour maintenir leur certification, les entraîneurs doivent accumuler des points de perfectionnement professionnel (PP). Les points peuvent être obtenus en participant à une vaste gamme d'activités que les entraîneurs font déjà et que la collaboration avec HIGH FIVE vient maintenant élargir. Ainsi, toute formation HIGH FIVE suivie à compter du 1^{er} janvier 2016 sera créditée comme points de PP vers le maintien de la certification PNCE.

Depuis sa création en 2001, HIGH FIVE est reconnu à l'échelle du pays comme norme de qualité de référence pour les programmes pour enfants. HIGH FIVE assure que les enfants vivent des expériences positives afin de favoriser l'adoption d'un mode de vie actif pour la vie. Chaque année, 450 organismes à travers le Canada permettent à plus d'un million d'enfants de vivre des expériences positives dans leurs programmes grâce à HIGH FIVE.

Plus grand programme de formation continue pour adultes au Canada, le PNCE est offert en partenariat avec le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport. L'Association canadienne des entraîneurs, ses partenaires et HIGH FIVE reconnaissent l'importance de la formation continue et du partage de connaissances entre pairs.

« L'approche centrée sur l'enfant de HIGH FIVE permet non seulement aux entraîneurs d'acquérir des connaissances et un savoir-faire essentiels pour garder leurs jeunes motivés, elle les aide aussi à gérer un de leurs plus gros défis... les parents. Nous sommes heureux que le PNCE reconnaisse la valeur de ces connaissances dans la certification des entraîneurs. »

- LJ Bartle, directrice, norme nationale HIGH FIVE

« Nous reconnaissons que les entraîneurs se fient à leur formation et à leurs expériences pour gérer les situations auxquelles ils sont confrontés. C'est pourquoi nous sommes fiers de nous

associer à HIGH FIVE afin d'offrir une variété d'activités de perfectionnement aux entraîneurs du PNCE, de soutenir le maintien de la certification et de renforcer la valeur de la formation continue chez les entraîneurs. »

- Lorraine Lafrenière, chef de la direction, Association canadienne des entraîneurs

À propos de HIGH FIVE

HIGH FIVE est la norme de qualité de référence au Canada pour les programmes de sports et loisirs pour enfants. Instaurée en 2001 par Parks and Recreation Ontario, la norme est fondée sur cinq Principes qui, selon les études, sont essentiels pour offrir des expériences positives aux enfants : un Adulte attentionné, les Amis, le Jeu, la Maîtrise et la Participation. Le cadre de qualité de HIGH FIVE repose sur la formation, l'évaluation des programmes, les politiques et procédures et la sensibilisation. [Cliquez ici pour en savoir plus sur la formation HIGH FIVE Sport.](#)

À propos de l'Association canadienne des entraîneurs

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission de formation et de certification des entraîneurs. Les programmes de l'ACE visent à développer les compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques et à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs. Visitez coach.ca pour en savoir plus.

Renseignements :

Sara Zammit
Coordonnatrice des communications
HIGH FIVE National
416-426-7179
szammit@prontario.org

Michel Hachey
Gestionnaire, communications
Association canadienne des entraîneurs
613.235.5000 poste 2382
mhachey@coach.ca